

# SÉANCE DU 06 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

## PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, BOYER Candice, CHABRAT Béatrice, DUBOIS Véronique et LANGRY Véronique.  
MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier et RÉMOND Bruno.

## EXCUSÉS :

Mme AYADI Jalila et Mr ROLLET Thibault.

## SECRÉTAIRE :

Mme BOYER Candice.

Le compte rendu de la séance du 03 Avril 2025 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

## RPI : CHANGEMENT DE STATUTS

Monsieur le Maire fait un rapide historique des raisons conduisant à transformer le SIRP en un syndicat à la carte. Des ajustements doivent être apportés aux statuts actuels du syndicat afin de permettre la création d'un pôle santé. À cet effet, Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet de statuts permettant la transformation du SIRP en un syndicat à la carte. Le secrétaire général de la préfecture de Melun a proposé cette évolution statutaire, qui permettrait d'organiser le syndicat autour de deux niveaux de compétences :

- une compétence obligatoire, relative à la gestion d'un pôle de santé,
- une compétence optionnelle, concernant la gestion du périscolaire (restauration scolaire, garderie, étude, etc.). L'objectif est donc de faire évoluer le syndicat actuel en un syndicat à la carte, en intégrant deux nouvelles communes, Blandy et Fouju, aux trois communes déjà membres.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité, Le Conseil Municipal **APPROUVE** la modification des statuts.

## RPI : ÉLECTION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ

Suite au déménagement de Véronique LANGRY, cette dernière va démissionner de son poste de conseillère municipale. De fait, un nouveau délégué doit être élu pour la remplacer au sein du RPI.

Un suppléant doit aussi être élu afin d'être en concordance avec les nouveaux statuts du RPI.

Monsieur le Maire propose les noms de Xavier MAUBORGNE et Véronique DUBOIS.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité, Le Conseil Municipal **ÉLIT** Xavier MAUBORGNE, titulaire et Véronique DUBOIS, suppléante.

## **CCBRC- RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC) LIÉE AU REVERSEMENT D'UNE QUOTE-PART DES RECETTES DE LA TAXE DE SÉJOUR PERÇUE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au reversement d'une quote-part des recettes de la taxe de séjour perçue par la Communauté de Communes, le montant des attributions de compensation a été révisé.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité, le Conseil Municipal **VALIDE** le montant de l'attribution de compensation librement révisées pour l'année 2025 pour la commune d'ANDREZEL.

### **SDESM**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins au SDESM.

**Après délibérations**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** l'adhésion de ces communes au SDESM.

### **AMO/ VIDÉOPROTECTION**

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur GAVEAU, l'AMO choisit par le Conseil Municipal a lancé les consultations auprès des entreprises et en parallèle, il travaille sur la demande d'autorisation préfectorale.

### **DÉFENSE INCENDIE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de création d'une défense incendie sont presque terminés. La société est en attente de la bêche.

### **ÉGLISE**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré Monsieur LE CHAUDELEC du Département concernant notre église. Ce dernier a conseillé de faire faire une étude diagnostique préalable par un architecte du patrimoine afin de connaître les travaux à envisager.

Monsieur le Maire a rencontré Madame GUÉNÉGO, architecte du patrimoine et propose aux conseillers de valider son devis de 9 600€ TTC pour l'étude diagnostique de l'église.

**Après délibérations**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** le devis proposé par Madame GUÉNÉGO.

### **DÉBROUSAILLEUSE**

Monsieur le Maire propose aux conseillers l'achat d'une débroussailleuse pour notre agent technique et leur présente le devis de 1 044€ TTC de la société JBM de Mormant.

**Après délibérations**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** le devis proposé par la société JBM.

## **AQUALTER**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'Aqualter pour la gestion de l'eau potable a été renouvelé pour 10 ans. Les compteurs d'eau devraient être changés prochainement par des compteurs permettant la télérelève.

## **TRAVAUX**

### *École*

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que notre agent technique a commencé la rénovation des toilettes adultes dans le logement de l'école pendant les vacances.

### *ENEDIS*

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux devraient se terminer cette semaine avec la réalisation des enrobés sur les tranchées.

## **DÉVIATION DE GUIGNES**

Monsieur le Maire informe les conseillers de la visite de Monsieur PARIGI, président du Département sur le chantier de la déviation de Guignes, le 22 mai 2025.

## **DÉMISSION**

Madame Véronique LANGRY informe le Conseil Municipal de sa démission, en vue de son prochain déménagement.

## **DATES À RETENIR**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers quelques dates importantes dans la vie de notre village :

17 Mai → Fêtes des Voisins

08 Juin → Rando Cycle de l'Andrezélienne

27 juin → Kermesse de la Récré des 3 Villages

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.*